



www.angers.fr

CONDUITE A TENIR POUR LES PARENTS D'ENFANTS EN RISQUE D'AVOIR ETE EXPOSE A UNE SITUATION DE DANGER

Vous vous inquiétez des changements de comportement de votre enfant, vous avez été informé que votre enfant a pu être exposé à une situation de danger et vous vous inquiétez qu'il ait pu en être victime. Comment rester attentif à votre enfant et vers qui vous orienter ?

Vos inquiétudes sont légitimes, mais l'enjeu est de rester calme et disponible autant que possible pour votre enfant, attentif à sa santé et à sa sécurité comme vous le faites au quotidien.

Si vous vous interrogez sur les signes auxquels être attentifs chez votre enfant, retenez qu'il est important de se demander si vous avez observé un changement soudain et inexplicable dans son comportement (difficultés de sommeil, perte d'appétit, manifestations d'angoisses, tristesse, colères excessives, repli, ...). Si ce changement dure dans le temps et qu'il vous inquiète, cela constitue un motif de consultation de professionnels spécialisés.

Vous pouvez

- **prendre rendez-vous auprès de l'équipe de Protection Maternelle et Infantile de la Maison des Solidarités de votre secteur :**

Maison départementale des solidarités Angers Centre

79 avenue Pasteur
CS94104 - 49941 Angers Cedex 9
Tél. : 02 41 21 51 00

Maison départementale des solidarités Angers Sud

9 boulevard Robert d'Arbrissel
CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9
Tél. : 02 41 21 51 00

Maison Du Département Angers Est

2 place de L'Europe
49000 ANGERS
Tel 02.41.21.51.00

Maison départementale des solidarités Angers Ouest

25 rue du Général Lizé
CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9
Tél. : 02 41 21 51 00



www.angers.fr

CONDUITE A TENIR POUR LES PARENTS D'ENFANTS EN RISQUE D'AVOIR ETE EXPOSE A UNE SITUATION DE DANGER

Une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière puéricultrice) pourra vous y recevoir et vous rencontrer avec votre enfant pour y déposer vos inquiétudes.

- **Consulter votre médecin traitant** qui saura vous accueillir et vous conseiller.
- **Composer le 119 :**

Le 119 est un service dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être, ainsi qu'aux adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative, ... Gratuit le service est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Le 119 a une mission de prévention et de protection de l'enfance

Sa mission est d'accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs en danger. Vous pouvez y être conseillés en tant que parents.

... et une mission de transmission :

Sa mission est aussi de transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services départementaux compétents en la matière : les cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) aux fins d'évaluation.

L'équipe d'écouter du 119 est une équipe pluridisciplinaire de professionnels de formations complémentaires : psychologues, juristes, travailleurs sociaux. Ces professionnels, tous formés à la relation d'aide, ont une connaissance des pathologies liées à la maltraitance des enfants, maîtrisent les fonctionnements institutionnels, administratifs et judiciaires et connaissent les services sociaux départementaux et pourront vous orienter.

- **Enfin, si vous ressentez que vos inquiétudes vous gênent pour fonctionner dans le quotidien** (maison, travail, sommeil, ...), cela peut constituer un motif de consultation auprès de votre médecin traitant ou d'un psychologue libéral pour être aidé à traverser cette situation anxiogène.

Le dispositif « mon soutien psy » propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire. Un annuaire dédié est consultable sur le site ameli.fr. La séance coûte 50 euros. Elle est remboursée à 60% par l'assurance maladie. Mon soutien psy s'adresse à toute personne dès 3 ans qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal être.



www.angers.fr

CONDUITE A TENIR POUR LES PARENTS D'ENFANTS EN RISQUE D'AVOIR ETE EXPOSE A UNE SITUATION DE DANGER

Si vous pensez être dépositaire d'une parole préoccupante d'un ou plusieurs de vos enfants :

- **Contactez la Cellule de Recueil des Informations préoccupantes** - Service du département de Maine-et-Loire- qui est là pour vous conseiller et répondre à vos questions

Service Enfance en danger - CRIP

Département de Maine-et-Loire

CS 94104 49941 Angers Cedex 9

Tél. : [02 41 81 47 57](tel:0241814757)

Contactez par courriel : crip49@maine-et-loire.fr

- Si la parole de votre enfant nécessite pour vous d'être portée à la connaissance de la police pour qu'elle soit considérée dans le cadre de l'enquête pénale en cours, vous pouvez adresser un écrit descriptif et factuel de la parole de votre enfant et de vos observations à :

Monsieur le Procureur de la République

TGI Palais de Justice 49043 ANGERS 01

QUE FAIRE EN CAS DE DANGER IMMEDIAT ?

Si vous considérez que la situation du mineur est grave et urgente et qu'il court un danger imminent, vous devez contacter immédiatement l'un des numéros suivants :

- Police : 17
- Secours d'urgence : 112
- SAMU : 115
- Pompiers : 18